

**Commission économique pour l'Europe**

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Groupe de travail des stratégies et de l'examen

Cinquante-neuvième session

Genève, 18-21 mai 2021

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Projet de plan de travail pour 2022-2023

Projet de plan de travail pour 2022-2023 relatif à la mise en œuvre de la Convention : aspects et éléments stratégiques*Résumé*

Le présent document expose les activités qu'il est proposé d'inclure dans la section du projet de plan de travail pour 2022-2023 consacrée aux politiques, sur la base de la vision et des priorités stratégiques définies dans la stratégie à long terme pour la Convention pour 2020-2030 et au-delà (ECE/EB.AIR/142/Add.2, décision 2018/5, annexe). Il a été établi par la Présidente du Groupe de travail des stratégies et de l'examen et le secrétariat, avec la contribution de l'Équipe spéciale des questions technico-économiques, de l'Équipe spéciale de l'azote réactif et de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée. L'Organe exécutif examinera et adoptera le plan de travail à la session qu'il tiendra en décembre 2021.



I. Introduction

1. Le plan de travail biennal de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance traduit la vision et les priorités stratégiques définies dans la stratégie à long terme pour la Convention pour 2020-2030 et au-delà (ECE/EB.AIR/142/Add.2, décision 2018/5, annexe) en une liste d'activités que les organes compétents devront exécuter au titre de la Convention pendant la période 2022-2023. Sa structure s'articule autour de cinq grands axes de travail : activités scientifiques ; élaboration des politiques ; respect des obligations ; renforcement des capacités et sensibilisation visant à promouvoir la ratification et la mise en œuvre ; et communication, sensibilisation et coopération. Au cours de l'exercice biennal, les équipes spéciales et les centres relevant de la Convention mèneront leurs activités conformément aux mandats révisés adoptés par l'Organe exécutif à ses trente-huitième et trente-neuvième sessions (Genève, 10-14 décembre 2018 et 9-13 décembre 2019, respectivement). S'agissant des équipes spéciales et des centres, le plan de travail inclut des activités supplémentaires qui ne figurent pas dans les mandats. L'Organe exécutif examinera et adoptera le plan de travail à la session qu'il tiendra en décembre 2021.

2. Le présent document expose les activités qu'il est proposé d'inclure dans la section du projet de plan de travail pour 2022-2023 consacrée aux politiques pour examen par le Groupe de travail des stratégies et de l'examen à sa cinquante-neuvième session. Il a été établi par la Présidente du Groupe de travail et le secrétariat avec la contribution de l'Équipe spéciale des questions technico-économiques, de l'Équipe spéciale de l'azote réactif et de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée.

II. Aspects et éléments stratégiques figurant dans le projet de plan de travail pour 2022-2023 relatif à la mise en œuvre de la Convention

3. Conformément aux priorités définies dans la stratégie à long terme pour la Convention, les activités liées à l'élaboration de mesures pendant la période 2022-2023 viseront notamment à promouvoir la ratification et l'application des trois protocoles les plus récents, tels que modifiés (le Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, dit Protocole de Göteborg, le Protocole relatif aux métaux lourds et le Protocole relatif aux polluants organiques persistants), dans l'ensemble de la région de la CEE, une attention toute particulière étant accordée aux pays d'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale. Ces activités continueront aussi à porter sur les polluants les mieux contrôlés au niveau régional et étudieront la nécessité de prendre d'autres mesures pour traiter les nouvelles questions, notamment les particules et leurs précurseurs, le carbone noir en tant qu'élément des particules, l'ozone troposphérique et ses précurseurs, la pollution eutrophisante, une attention particulière étant accordée à l'ammoniac et, si cela est encore nécessaire, à la pollution acidifiante. Une approche intégrée sera recherchée pour l'élaboration des politiques environnementales, s'agissant notamment des questions suivantes : interaction entre l'ozone troposphérique, l'azote, les changements climatiques et les écosystèmes ; gestion intégrée de l'azote ; retombées positives et effets réciproques des politiques relatives à la pollution et aux changements climatiques.

4. Les activités menées aideront également à achever l'examen du Protocole de Göteborg tel qu'il a été modifié et à examiner la nécessité de toute mise à jour future du protocole. Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait poursuivre ses entretiens sur le transport de l'ozone, ainsi que des particules et de leurs précurseurs à l'échelle de l'hémisphère, notamment un débat sur les stratégies de réduction des émissions à recommander à l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère pour application dans les futurs scénarios. On trouvera dans le tableau ci-après une description des activités spécifiquement liées aux politiques pour la période 2022-2023.

<i>Élément du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultat/produit escompté</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
2.1	Échanger des informations sur les politiques et les stratégies nationales, sous-régionales et régionales de lutte contre les principaux polluants atmosphériques, conformément à l'article 8 de la Convention et aux protocoles à la Convention. Offrir un cadre pour l'échange d'informations sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées par les pays, qu'il s'agisse d'adhérer aux trois protocoles à la Convention les plus récents ou de les mettre en œuvre.	<p>a) Informations relatives aux stratégies et aux politiques de réduction de la pollution atmosphérique dans l'ensemble de la région de la CEE, notamment des informations sur les mesures communiquées aux sessions du Groupe de travail, suite à la décision 2016/3 de l'Organe exécutif</p> <p>b) Recommandations à l'Organe exécutif sur l'augmentation du nombre de ratifications des protocoles</p> <p>c) Séance sur les obstacles à la ratification et à la mise en œuvre ;</p>	<p>Secrétariat</p> <p>Groupe de travail des stratégies et de l'examen</p> <p>Groupe de travail des stratégies et de l'examen, Groupe de coordination de l'EOCAC</p>	
2.2	Examiner le caractère suffisant et efficace du Protocole de Göteborg tel que modifié	<p>Contribution à l'examen</p> <p>Rapport final sur l'examen soumis à l'Organe exécutif</p>	<p>Groupe de travail des stratégies et de l'examen, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, Équipe spéciale des questions technico-économiques, Équipe spéciale de l'azote réactif et organismes scientifiques</p> <p>Groupe de travail des stratégies et de l'examen</p>	
2.3	Débats d'orientation sur la déclaration de la partie condensable dans les émissions de particules	Recommandations à l'Organe exécutif	Groupe de travail des stratégies et de l'examen	
2.4	Encourager la ratification des principaux protocoles de la Convention, en particulier le Protocole de Göteborg, en démontrant les coûts de l'inaction en matière de pollution atmosphérique	Rapport destiné aux décideurs concernant le coût de l'inaction en matière de pollution atmosphérique soumis à l'Organe exécutif pour adoption	Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, Équipe spéciale des questions technico-économiques	

<i>Élément du plan de travail</i>	<i>Description/objectif des activités</i>	<i>Résultat/produit escompté</i>	<i>Organe(s) chef(s) de file</i>	<i>Ressources nécessaires et/ou source de financement</i>
2.5	Promotion de la modélisation multi-échelle pour la formulation de mesures et de politiques efficaces	Note de synthèse sur la gouvernance à plusieurs niveaux	Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée	Financement nécessaire
2.6	Analyse des interactions entre les émissions d'ammoniac et celles de méthane et du potentiel d'atténuation conjointe des émissions provenant de sources agricoles	Document d'orientation et note de synthèse	Équipe spéciale de l'azote réactif en collaboration avec d'autres organismes	50 000 euros, sous réserve d'un cofinancement
2.7	Promotion du Document d'orientation sur la gestion durable intégrée de l'azote	Ateliers et analyse complémentaire	Équipe spéciale de l'azote réactif	50 000 euros, sous réserve d'un cofinancement
2.8	Examen des stratégies de réduction des émissions à recommander à l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère pour application dans les futurs scénarios	Élaboration des questions de politique générale ; recommandations sur les secteurs prioritaires à analyser	Groupe de travail des stratégies et de l'examen, Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère	
2.9	Débats sur le transport à l'échelle de l'hémisphère pour mieux éclairer l'examen du Protocole de Göteborg	Débats d'orientation dans le cadre du Groupe de travail des stratégies et de l'examen ; recommandations connexes à l'Organe exécutif	Groupe de travail des stratégies et de l'examen	

Abréviation : Groupe de coordination de l'EOCAC = Groupe de coordination pour la promotion de mesures en vue de l'application de la Convention en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale.